

## L'usine Solvay de Salin-de-Giraud

L'usine Solvay de Salin-de-Giraud est un des sites majeurs du patrimoine industriel de notre région. Construite entre 1895 et 1897 à proximité des installations salinières de la société *Pechiney & Cie*, l'unité de production a maintenu son activité jusqu'à nos jours et imprimé sa marque à de nombreux quartiers de cette localité camarguaise située à quelques kilomètres seulement de l'embouchure du Rhône sur le territoire de la commune d'Arles.

### Une usine belge en Camargue : les fondements d'une présence

L'établissement a été construit par le groupe belge Solvay pour produire du carbonate de soude, une substance utilisée en Provence comme alcali dans la fabrication du savon de Marseille. Sa fondation s'inscrit dans un contexte économique de vive concurrence entre les industriels européens de la soude Leblanc et les partisans d'un procédé de seconde génération, plus rentable et moins polluant, mis au point par l'entrepreneur belge Ernest Solvay dans les années 1860 : la soude à l'ammoniaque.

En s'implantant en Provence, le groupe Solvay poursuit plusieurs objectifs. Il cherche tout d'abord à se rapprocher de l'important débouché que constituent les savonneries de Marseille, un marché toujours dominé par les soudières Leblanc de la région : *Pechiney & Cie*, *Compagnie générale des produits chimiques du Midi (C.G.P.C.M.)*, *Société des produits chimiques de Marseille-l'Estaque*, *Duclos & Cie*. Certaines de ces entreprises, comme *Pechiney & Cie* ou la *C.G.P.C.M.*, sont en outre en train de renforcer leur emprise sur le marché local en développant leur propre filière de soude à l'ammoniaque. Au-delà de cet enjeu, le groupe Solvay envisage de contrôler l'ensemble du marché méditerranéen en utilisant le port de Marseille pour exporter ses produits vers les savonneries espagnoles et italiennes.

Cette usine offre un double intérêt. D'un point de vue économique, tout d'abord. Grâce à ses choix stratégiques, à sa puissance financière, aux performances de son appareillage industriel et à l'excellent rapport qualité/prix de ses produits, l'usine Solvay de Salin-de-Giraud va rapidement prendre le contrôle du marché marseillais et devenir un des fleurons de l'industrie chimique locale. Plusieurs dates jalonnent ce succès : en 1902, *Pechiney & Cie* renonce à fabriquer de la soude et commence à acheter des produits Solvay ; l'année suivante, la *Compagnie générale des produits chimiques du Midi* abandonne à son tour la production de soude ; enfin, en 1913, les derniers fours Leblanc du département, ceux de *Duclos & Cie* et de la *Société des produits chimiques de Marseille-l'Estaque*, sont éteints. Une centaine d'années après la création des premières soudières du Midi de la France, le cycle Leblanc s'achève. Tous les savons de Marseille seront désormais fabriqués avec de la soude à l'ammoniaque Solvay.

L'usine emploie alors près de 500 ouvriers, produit annuellement près de 40.000 tonnes de carbonate de soude, dont 10 000 tonnes sont exportées dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Si c'est une incontestable défaite pour les soudiers marseillais qui perdent ainsi leur métier de base, c'est malgré tout une chance pour la branche. La fabrication régionale de la soude y gagne une compétitivité internationale qu'elle n'avait plus depuis bien longtemps et prolonge ainsi son existence pour plusieurs décennies. L'usine Solvay de Salin-de-Giraud fabriquera de la soude à l'ammoniaque jusqu'au tout début des années 1960, avant d'être relayée par de nouvelles unités de production fondées sur le procédé électrolytique.

L'autre intérêt de cet établissement est d'ordre social et architectural : l'entreprise a mis en place une politique sociale très développée. S'inspirant des principes sociaux définis par Ernest Solvay, des normes hygiénistes et des plans de l'architecte belge Edouard Hannon, elle a organisé l'espace urbain à l'image de sa hiérarchie sociale : des rangées de corons pour loger les ouvriers mariés et célibataires ; des maisons individuelles et plus spacieuses pour le personnel d'encadrement. L'établissement a également bâti de nombreux équipements destinés à prendre en charge certains aspects de la vie de son personnel : une pharmacie, un hôpital, un éconamat, une boulangerie, un marché, un bureau de poste, un groupe scolaire, une caserne de gendarmerie, une bibliothèque, un cercle, des arènes, des bains publics, des lavoirs, un cinéma, etc. Ces bâtiments, dont la plupart existent toujours et sont encore utilisés dans le respect de leur fonction initiale, constituent une originalité forte dans le paysage camarguais et un élément fondamental du patrimoine industriel provençal.

## Les enjeux de patrimoine industriel

Aujourd'hui, cet établissement en activité présente trois caractéristiques qui invitent fortement à des mesures de protection et de valorisation du patrimoine industriel. En dépit de quelques modifications de formes, le substrat de l'établissement industriel et de son espace social tel qu'il a été conçu à l'origine par Ernest Solvay est quasiment intact. L'usine comporte des salles d'origine, dont la salle des machines à vapeur avec son merveilleux carrelage de tomettes. Les bâtiments de l'administration, les logements de la direction et des cadres sont intacts. Pour l'essentiel, la cité ouvrière est préservée. L'ensemble est saisissant pour tous les visiteurs. Les fondateurs belges ont fait venir des compatriotes maçons et l'on découvre des alignements de corons fait de briques beiges. Les lieux de la vie sociale, même réaffectés, conservent une nette visibilité. Il faut donc souligner l'exceptionnelle cohérence économique, architecturale et paysagère du site

La seconde originalité repose sur l'extraordinaire documentation dont nous disposons à propos de ce site. C'est le résultat d'une conjonction de plusieurs facteurs. La gestion des établissements a été pendant longtemps très centralisée et c'est ainsi que nous disposons d'archives et de documents iconographiques de qualité exceptionnelle. L'ouverture généreuse des archives de Bruxelles par la direction du groupe peut s'appuyer sur la remarquable politique de conservation des documents mis en oeuvre par les directeurs locaux de l'établissement. Récemment, l'entreprise a pris soin de recruter une archiviste professionnelle afin d'organiser et de préserver les fonds disponibles sur place.

Cette politique intelligente de la mémoire et du patrimoine archivistique s'est doublée d'une collaboration avec une équipe d'historiens qui a réalisé un ouvrage à paraître sur l'histoire de l'établissement. Il arrive que les projets de valorisation du patrimoine industriel se heurtent à la faiblesse de la documentation disponible. Ici, elle est abondante et maîtrisée.

Enfin, ce n'est pas seulement du patrimoine industriel provençal qu'il s'agit, mais aussi du patrimoine industriel européen. En effet, Ernest Solvay a construit entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle des dizaines d'usines, en Europe essentiellement : il l'a fait avec l'esprit de système qui caractérisait sa pensée. C'est ainsi qu'il existe aujourd'hui encore des usines-soeurs de celle de Salin-de-Giraud un peu partout en Europe. Citons celles de Torrelavega en Cantabrie espagnole et de Rossignano en Toscane italienne. D'autres usines sont en activité dans la partie orientale de l'Europe retrouvée depuis la faillite du système soviétique (Bernburg en Saxe par exemple). Le patrimoine industriel Solvay est ainsi un patrimoine européen et participe à la construction une identité européenne fondée sur ses racines industrielles originales. Gageons d'ailleurs que cette dimension européenne du patrimoine de Salin-de-Giraud ne laisserait pas indifférents les divers programmes et actions en faveur du patrimoine mis en oeuvre par la Commission européenne ou le Conseil de l'Europe.

Notre association appelle de ses vœux un projet fort de valorisation du patrimoine industriel de Salin-de-Giraud, et met à la disposition de ce projet emblématique ses compétences et son dévouement. Les contacts que nous avons pu avoir avec les populations locales et les élus nous ont confirmé l'attachement des uns et des autres à la mémoire et à la valorisation de ce site industriel qui se trouve être, par un détour de l'histoire, au milieu d'un espace naturel et touristique d'une valeur inestimable. Les conditions générales et quelques études préalables sont propices à la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Une telle démarche permettrait en outre d'étendre la réflexion au patrimoine voisin de l'ex-établissement Péchiney et en particulier au bureau pieusement conservé du fondateur éponyme du groupe, Alfred Rangod Péchiney.

Texte de Philippe Mioche et Xavier Daumalin, Université de Provence, extrait de « Industries en Provence », n°10, décembre 2002.